

France : ouverture des dossiers concernant les ovnis

Partage international n° [230](#) - Octobre 2007

La France est devenue le premier pays à donner un accès public sans restriction à ses dossiers sur les témoignages concernant des ovnis. L'ensemble des archives de l'Agence nationale de l'espace, avec 1 600 entrées, couvrant cinquante années, a été mis sur Internet et sera mis à jour au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux témoignages.

Les ovnis (en français phénomènes aérospatiaux non identifiés) sont catalogués de manière très détaillée, avec notamment des copies de rapports de police, et incluent tous les témoignages reçus depuis 1954. Selon Jacques Patenet, ingénieur aéronautique, qui dirige le CNES, l'office responsable de l'étude des rapports concernant les ovnis, 28 % des entrées sont classées en tant que phénomènes aérospatiaux de « Classe D », ce qui signifie qu'« *en dépit de données bonnes ou très bonnes et de témoignages crédibles, nous sommes confrontés à quelque chose que nous ne pouvons expliquer* ». Le but était de rendre plus facile pour les scientifiques et autres passionnés d'ovnis l'accès aux documents pour faire des recherches.

« Nous voulons également envoyer un message à davantage de scientifiques, en les invitant à nous aider à analyser ces phénomènes, et qu'ils puissent

se familiariser avec ces questions », a-t-il déclaré.

D'autres pays ont réuni des données concernant les ovnis, mais la facilité d'accès à ces données est variable - en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, par exemple, l'information peut être demandée en se réclamant du Freedom of Information Act, bien que seulement dans des cas spécifiques. « *Nous avons décidé de procéder autrement et de rendre tout disponible au public* », a déclaré J. Patenet.

« Les Français ont agi de manière judicieuse, a déclaré Roy Lake, président des UFO Studies de Londres, qui pense que l'accès aux informations devrait être librement accessible. Jusqu'à présent les gouvernements n'ont pas souhaité faire preuve d'ouverture au sujet des ovnis, car ils ne veulent pas admettre qu'ils ne peuvent rien faire en ce qui les concerne - qu'ils sont aussi impuissants que nous tous. »

France

Sources : space.newscientist.com ; MSNBC, E.-U. ; The Guardian, G.-B.

Thématiques : [Ovnis](#), [signes et miracles](#)

Rubrique : [Signes des temps](#) (Certains des « signes d'espoir » et des « signes des temps » que nous présentons ici n'ont pas été confirmés par le Maître de Benjamin Creme. Nous les soumettons à votre seule considération car nous ne sommes pas en mesure de vérifier leur nature « miraculeuse »)